

## Exposition Fernand Léger



### *Faire vivre les images. Fernand Léger au cinéma*

**Derniers jours d'ouverture ! Exposition en entrée libre ce dimanche 6 février.**

Sur une idée originale et à partir du programme de recherches mené par le musée national Fernand Léger de Biot, la Ville de Belfort présente, du 6 novembre 2021 au 6 février 2022 au sein de la Tour 46, l'exposition *Faire vivre les images. Fernand Léger au cinéma* qui se concentre sur la période des avant-gardes dans les années 1920. Au musée national Fernand Léger, l'exposition *Léger et le cinéma*, organisée du 11 juin au 19 septembre 2022, offrira un panorama complet sur la relation de Léger avec le septième art. Ces deux expositions partagent un catalogue scientifique commun, publié par les Editions de la Réunion des musées nationaux – Grand Palais.

« Une magnifique hélice d'avion, un fragment mécanique, une belle pierre ramassée sur la plage. Pas question de copier cela mais faire aussi bien. Il y a pour moi un rapport entre mon œuvre et tout cela » écrit Fernand Léger en 1955. L'objet est ainsi la grande affaire de Fernand Léger dans les années 1920. Maurice Jardot, collaborateur de Daniel-Henry Kahnweiler à la galerie Louise-Leiris et collectionneur à l'origine du musée d'Art moderne de Belfort, voit dans l'expression « faire aussi bien » non seulement une équivalence avec l'intensité plastique que recherche Léger dans ses tableaux, mais fait également du *Ballet mécanique* (1924) la première et très forte manifestation de cet engouement : le « faire aussi bien » offre donc une clé d'interprétation très intéressante de la vision que porte Léger sur le cinéma, « cette formidable machine à imiter la vie ».

L'exposition propose donc une relecture des natures mortes et compositions presque abstraites léguées par Maurice Jardot à la Ville de Belfort, entourées de nombreux prêts de documents et d'œuvres d'art qui contribuent à rappeler le contexte dans lequel Léger travaille et évolue, dans les années 1920.

**Tour 46**  
Du 6 novembre 2021 au 6 février 2022

[Téléchargez le dossier de presse](#)